

Communiqué

Pour diffusion immédiate

BILAN ANNUEL DES DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE /DIRECTEURS PROVINCIAUX

En équilibre vers l'avenir !

Gaspésie-les Îles-de-la-Madeleine, le 13 juin 2023– À l'occasion de ce 20^e bilan annuel et du 20^e anniversaire de l'application de la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), les directeurs de la protection de la jeunesse, qui sont aussi directeurs provinciaux en vertu de la LSJPA, ont choisi d'unir leur voix pour parler d'un aspect important et souvent méconnu de leur travail : leur intervention auprès des jeunes contrevenants dans le cadre de cette loi.

Tomber, se relever. Plusieurs jeunes contrevenants suivis par les DPJ/DP vivent une longue traversée vers un avenir incertain. Trouver son équilibre après les tumultes de l'adolescence est un enjeu auquel nous devons tous faire face, avec plus ou moins de défis. Mais pour certains jeunes, le parcours est souvent plus ardu, semé d'embûches et de détours. Dans ces cas, l'intervention des DPJ/DP, de concert avec plusieurs partenaires, devient nécessaire et essentielle pour permettre à ces jeunes de retrouver leur équilibre.

Histoires d'adolescents contrevenants

Afin de donner un visage humain aux chiffres et rappeler que derrière chaque statistique se trouve un jeune qui vit de nombreuses difficultés, les DPJ/DP vous présentent cinq histoires d'adolescents, sous forme de récits numériques. Les histoires sont réelles, seuls les prénoms ont été changés pour préserver l'anonymat des jeunes. Nous les avons appelés Rosalie, Tommy, Maxime, Samuel, et K.

Pour lire ces histoires ainsi que plusieurs témoignages des acteurs sociaux et judiciaires, visitez : <http://bilans-dpj-dp.ca/>

Cette année, 8 554 adolescents ont reçu des **services en vertu de la LSJPA** au Québec, ce qui constitue une hausse de 14,5% par rapport à l'an dernier. En **Gaspésie et aux Îles**, le nombre **d'adolescents ayant reçu des services est de 118**, ce qui représente une **stabilité comparativement à l'an dernier**. De ce nombre, 91 étaient des garçons.

En ce qui a trait à l'application de la **loi sur la protection de la jeunesse**, les DPJ ont enregistré 135 839 signalements, soit une faible hausse de 2,5 % sur l'an dernier. En **Gaspésie et aux Îles**, le **nombre de signalements est 1 972**, ce qui représente une **légère baisse de 4,8%**.

- 30 -

Source :

Jean Morin

Agent de planification, programmation et recherche

Service des communications

CISSS de la Gaspésie